

Décision

Générale

colonial

Décision n° 45-423-1932 Affectations.

n° 45-423-1932

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
16 février 1932

Numéro JO
n° 423 du 01/02/1932

Date du numéro
1 février 1932

TEXTE INTÉGRAL

la décision du 24 décembre 1931, chargeant M. Fontaine des fonctions de receveur de l'enregistrement et des domaines, de conservateur de la propriété foncière et de curateur aux biens vacants est rapporté, M. Mattéi Don, Pierre, receveur métropolitain de l'enregistrement de 3e classe, de retour de congé, reprend les fonctions de receveur de l'enregistrement et des domaines, de conservateur de la propriété foncière et de curateur aux successions et biens vacants, pour compter du jour de la passation du service.